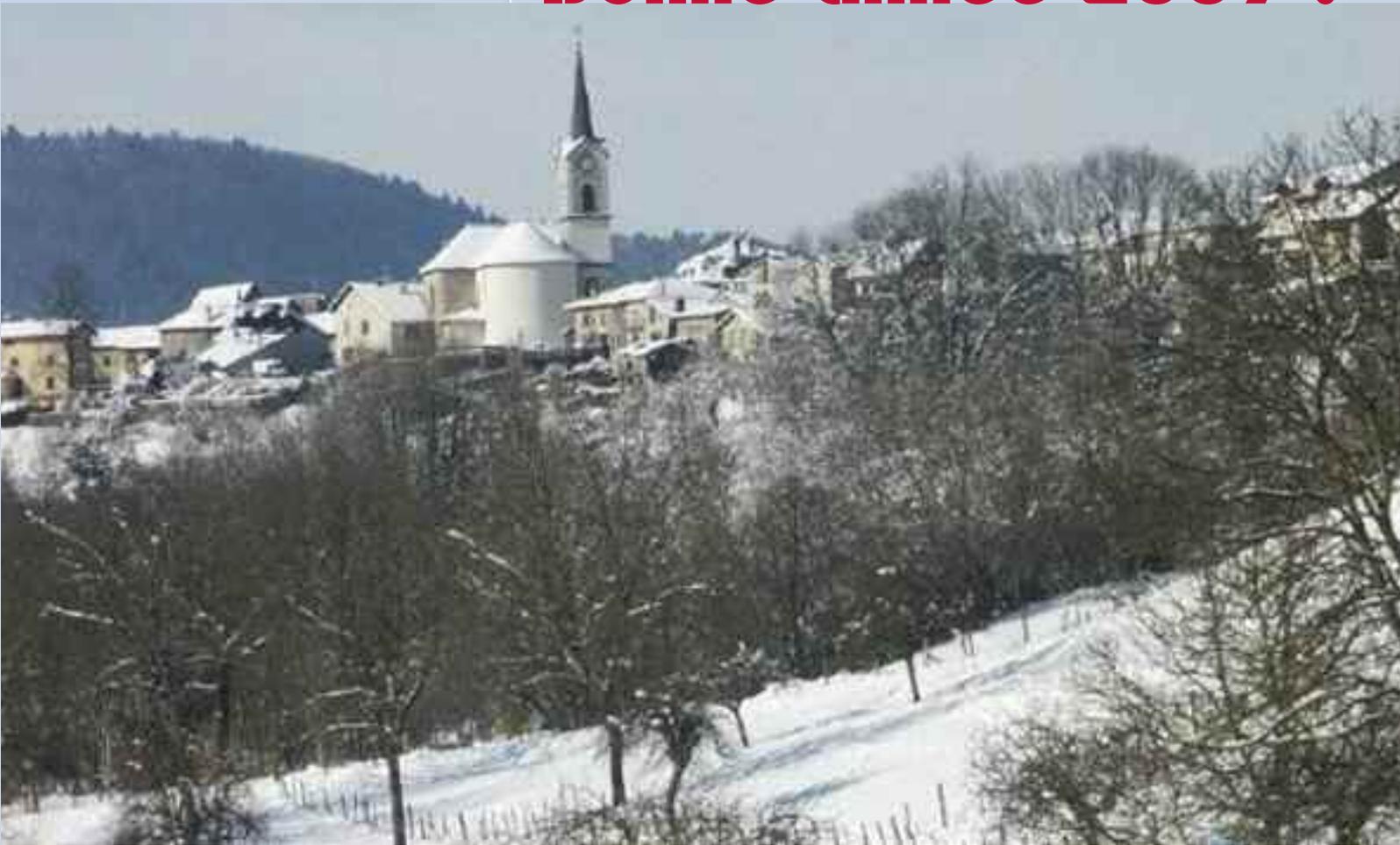


LES ÉCHOS DE CROSSEY

Bonne année 2009 !



- **Dossier : la réforme du code de l'urbanisme - infos pratiques.**
- **Retour en images sur l'inauguration du gymnase.**
- **La saison culturelle : du slam au blues**

Tout notre village en un "clic" sur www.st-etienne-de-crossey.fr
Pour envoyer vos articles : echos@crossey.org

Janvier
Février
2009



Nous quittons 2008 dans une certaine confusion planétaire. Notre partie du monde est secouée par une crise financière qui provoque la colère des citoyens et une énorme inquiétude dans les familles. Il suffit que quelques personnes mal intentionnées succombent à la fascination du dieu argent pour fragiliser l'édifice. Nos grands dirigeants font les pompiers pour boucher les trous béants dans lesquels les banques risquent d'être englouties. Les citoyens que nous sommes tous cherchent une éclaircie dans ce monde très sombre. La nouvelle année arrive à point nommé pour redonner du moral et entrevoir une amélioration à court terme. Nous avons besoin d'une perspective, besoin d'espérer pour construire notre chemin. Tous les niveaux institutionnels sont touchés, Régions, Départements, Intercommunalités, Communes. Les élus devront s'adapter à la nouvelle donne et sans doute revoir la voilure du fonctionnement et de l'investissement dans nos territoires. En clair, nous sommes contraints de rentrer dans la logique du développement durable, nous n'avons pas d'autre choix que de devenir simplement raisonnables.

Cette fin d'année a apporté un très beau cadeau de Noël pour les habitants du bassin de vie de la Haute Morge. Le gymnase est inauguré et le nom de Véronique Pecqueux-Rolland figure sur le mur de la grande salle. Nous avons passé une superbe journée le 13 décembre. Véro, en grande championne, a passé l'après-midi au gymnase pour le plaisir des jeunes sportifs. Elle n'a pas été avare d'autographes et de bises. Beaucoup de visiteurs, de nombreuses démonstrations sportives, des gradins pleins pour la cérémonie, le tout fut superbe dans un paysage enneigé et ensoleillé.

Les fêtes passées nous plongeons dans 2009. Le budget sera voté en mars, comme d'habitude. La CAPV va s'organiser pour faire face à la baisse des recettes et à l'augmentation des dépenses. C'est la quadrature du cercle, le fameux « effet ciseaux ».

Le Pays voironnais ne peut pas rester immobile, il doit avancer. Plus que jamais la solidarité entre les communes devra être démontrée pour traverser une crise structurelle de période indéfinie.

Haut les cœurs, les élus et le personnel communal vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2009. La raison doit nous servir de guide dans tout ce que nous allons entreprendre.

Grande et belle année 2009 à chacun de vous.
Votre maire, Jean-François Gaujour

SOMMAIRE

- P1** EN MAIRIE
- P2** LA SAISON CULTURELLE
- P2-3** DOSSIER :
LA RÉFORME DU CODE
DE L'URBANISME
- P3** L'INAUGURATION
DU GYMNASSE :
RETOUR EN IMAGE
- P4-5** DU CÔTÉ
DES ASSOCIATIONS
- P6** AGENDA
INFOS UTILES

Rédaction coordination maquette :

Commission "Vie du Village et actions culturelles".

Mise en page et impression :

S.N. Chartreuse Impression - Voreppe

04 76 26 17 06

Tirage : 1050 ex

ÉTAT CIVIL

Décès

26 août
6 décembre

Marie-Clémence PERRIN, route de la Croix de Tolvon
Anne-Marie COUVE, route du Colombier

Naissances

19 novembre
25 novembre
21 novembre
10 décembre

Nathan CARVAS - AFFRI, impasse de la Grange
Mila COLONNA, rue du Magnin
Naya GORIN, lot les Vachettes
Ludivine JOACHIM, route de la Croix de Tolvon

RECENSEMENT

2522 habitants permanents, 123 résidents secondaires.

Le Conseil municipal vous présente ses meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour cette nouvelle année.



De gauche à droite et de haut en bas :

Marc Boizard
 Hubert Bérenger
 Christian Perret
 Isabelle Rondelet
 Bruno Roudet
 Vincent Schneider
 Marylène Scolari
 Myriam Marrant
 Jean-François Miralles
 Ghislaine Peylin
 Jean-François Gaujour
 Véronique Buret
 Armand Perrin
 Nadine Cassagne
 Roger Trouilloud
 Marie-Blanche Montéréal
 Sandra Burriat
 Véronique Coattretec
 Absent : Denis Rougemont

Nous profitons de ce début d'année pour vous redonner la composition des commissions municipales :

Commission Finances et Sports	Adjoint : Roger Trouilloud Hubert Béranger, Marc Boizard, Véronique Buret, Nadine Cassagne Jean-François Miralles, Armand Perrin, Vincent Schneider
Commission Urbanisme et Développement Durable	Adjointe : Isabelle Rondelet Hubert Bérenger, Nadine Cassagne, Véronique Coattretec, Christian Perret, Bruno Roudet, Denis Rougemont
Commission Travaux	Adjoint : Marc Boizard, Hubert Bérenger, Myriam Marrant, Christian Perret, Armand Perrin, Bruno Roudet, Denis Rougemont
Commission Scolaire et Inter-génération	Adjointe : Ghislaine Peylin Sandra Burriat, Nadine Cassagne, Véronique Coattretec, Myriam Marrant, Jean-François Miralles, Marie-Blanche Montéréal, Vincent Schneider, Marylène Scolari
Commission Vie du village et Actions culturelles	Adjointe : Marie-Blanche Montéréal Sandra Burriat, Véronique Coattretec, Myriam Marrant, Jean-François Miralles, Ghislaine Peylin, Marylène Scolari

Aménagement Centre - Bourg - Groupe de travail

Suite à l'appel à candidature lancée par le Conseil municipal, un groupe de travail s'est constitué composé d'élus et d'habitants désireux de mener ensemble une réflexion aboutissant à des propositions concernant l'aménagement du centre-bourg .

Le projet global d'aménagement du cœur du village passe par une réflexion sur la circulation rue de la mairie, les aménagements dans et autour de la maison Fagot - Révura, la création de logements et de commerce sur les espaces acquis par la mairie .

Liste des habitants : Auria Olivier, Bailly Jean-Claude, Barnier Bruno, Begon Evelyne, Berguet Dominique, Bonnabe Jean-Pierre, Cyvoct Michel, Dast Patrick, Dolhommeau David, Eyssautier Maryse, Eyssautier Patrick, Gonzales Norbert, Lacapere Jérôme, Mall Odile, Noblet Jean-François, Pelletier Benoit, Verguin Laurent.

Liste des élus : les réunions sont coordonnées par Marie-Blanche Montéréal et Jean-François Miralles en présence des représentants des élus de chaque commission : Vincent Schneider, Isabelle Rondelet, Véronique Coattretec, Marylène Scolari, Véronique Buret , Christian Perret, Denis Rougemont, Myriam Marrant.

CAPV - Horaires des déchèteries

A partir du 3 janvier 2009, les 8 déchèteries du Pays Voironnais seront ouvertes le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Pas de changement, les autres jours de la semaine.

DOSSIER : QUELQUES RÈGLES ESSENTIELLES

I. La réforme du code de l'urbanisme

Depuis le 1er octobre 2007, le code de l'urbanisme a subi une profonde réforme qui a bouleversé l'application du droit des sols et les habitudes des usagers. Alors qu'il existait 16 régimes différents (autorisations et déclarations confondues), il ne subsiste aujourd'hui plus que trois régimes d'autorisations : le permis de construire, le permis d'aménager et le permis de démolir et un régime de déclaration : la déclaration préalable.

Selon le nouveau code de l'urbanisme, la Commune n'a plus à vérifier la propriété du terrain, les servitudes de droit privé, les études concernant la sécurité, les plans intérieurs et la surface hors d'œuvre nette (SHON). Cela implique que le demandeur certifie qu'il remplit les conditions pour demander une autorisation.

II. L'importance de la SHOB et de la SHON

De l'importance de votre projet, en termes de surface, va dépendre le type de document requis. Pour calculer la surface de votre bâtiment, les notions de SHOB et de SHON ont été élaborées.

La SHOB d'un bâti est sa Surface Hors Œuvre Brute, c'est-à-dire la somme des surfaces à chaque étage, calculées à partir de l'extérieur du bâtiment. Elle prend donc en compte l'épaisseur des murs et des cloisons (Intérieurs et extérieurs). Pour calculer la Surface Hors Œuvre Nette (SHON), notion plus utile encore, il faut retrancher à la SHOB les surfaces :

- ▶ des locaux non aménageables pour l'habitation : ceux d'une hauteur inférieure à 1m80, ceux réservés aux équipements techniques (chauffage, machinerie),
- ▶ les surfaces des balcons, terrasses et surfaces non closes situées au rez-de-chaussée,
- ▶ les bâtiments affectés au stationnement des véhicules,
- ▶ les bâtiments d'exploitation agricole,

III. Déclaration ou Permis ?

- Le Permis de construire

La demande de permis de construire concerne la plupart des travaux de construction. C'est le document le plus connu. Il fait l'objet :

- ▶ d'un formulaire officiel (à retirer en mairie ou à télécharger sur : http://www.urbanisme.developpement-durable.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=285
- ▶ de documents annexes (plan de situation, plan de masse, plans de façades, ...). La demande de permis de construire doit être adressée à la mairie de la commune en 5 exemplaires contre un récépissé de dépôt. Le délai d'instruction moyen est de deux mois pour une maison individuelle.

Le permis de construire doit être affiché sur le chantier de sorte à être visible de la voie publique.

Lorsque les travaux commencent, vous devez déposer en mairie la Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC).

SAISON CULTURELLE

Vous avez vibré aux sons des percussions et des rythmes haïtiens, la tendresse et la détresse de Georges et Lenny vous ont bouleversé, des échos ont piqué votre curiosité à propos des spectacles qui se produisent sur la commune, la rencontre avec les artistes vous ont permis d'échanger sur des pratiques artistiques et des cultures. L'heure est à nouveau au spectacle pour découvrir, réagir, aimer, partager et s'aérer. Alors, après la danse et le théâtre, pour le prix moyen d'une place de cinéma, à l'unité ou en formule abonnement, la saison culturelle vous convie aux trois autres temps forts en émotion et rencontres, autour de la parole et de la musique, en association avec des projets et des partenaires de la commune.

Prochain rendez-vous à ne pas manquer, vendredi 30 janvier à 20h, au foyer municipal.

Bastien Mots paumés et ses deux musiciens disent et musicalisent les mots et la poésie du slam dans « un monde où les mots dits se mêlent aux mélodies dans tous les sens, dans tous les sons ». Spectacle tout public de 6€ à 10€.

Renseignements
et réservations
au 04 76 06 00 96 ou
04 76 06 00 11 ou
bibliotheque@crossey.org



En parallèle du spectacle, AEJ organise des ateliers slam avec Bastien Mots paumés. (Voir article AEJ du côté des associations).

Prochains spectacles :

Mardi 3 mars, Danyèl Waro, concert décentralisé de la MC2 sur des airs de blues avec le maïoya de la Réunion.

Vendredi 15 mai, « Impressions d'Afrique », spectacle de contes du festival les arts du récits

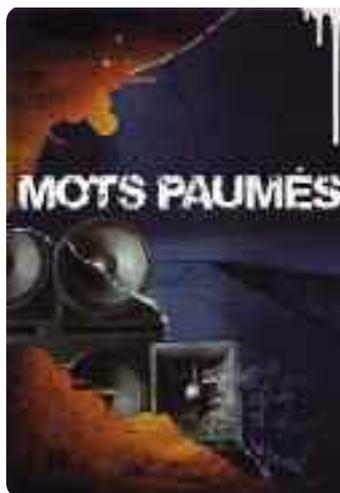
FLASH CULTURE - MC3

Vous avez entendu, vous avez aimé, vous voulez voir, vous voulez découvrir...

FLASH CULTURE est le moment idéal pour échanger, lancer des idées et des propositions, afin de construire ensemble la prochaine saison culturelle de Crossey.

Rejoignez le MC3 (Moment Culturel puissance 3) : les mardis 13 et 27 janvier, 10 et 24 février, 10 et 24 mars, rendez-vous à la bibliothèque pour 5 minutes ou 1 heure de votre temps pour en parler.

Renseignements au 04 76 06 00 96 ou bibliotheque@crossey.org
Service culturel et Commission Vie de Village.



L'INAUGURATION DU GYMNASE RETOUR SUR UNE MAGNIFIQUE JOURNÉE

Ce samedi 13 décembre restera une date phare pour notre commune et ses voisines Saint-Aupre et Saint-Nicolas-de-Macherin.

Les habitants ont pu au fil de la journée découvrir ou même participer aux démonstrations sportives organisées par de nombreuses associations : karaté, basket, escalade, tennis de table et savate.



DU CODE DE L'URBANISME

À la fin des travaux, le bénéficiaire doit remettre la déclaration d'achèvement et de conformité des travaux (DACCT) à la mairie.

La commune dispose alors de trois mois pour remettre en cause la conformité des travaux réalisés.

Le Permis de construire est obligatoire pour :

- ▶ une nouvelle construction (y compris les extensions) d'une surface supérieure à 20 m² de SHON,
- ▶ les travaux ayant pour effet de modifier le volume d'un bâtiment et de créer ou d'agrandir une ouverture sur un mur extérieur,
- ▶ changement de destination de locaux (lorsque les travaux ont pour effet de modifier la structure porteuse d'un bâtiment ou sa façade).

- La Déclaration préalable

Le dossier de déclaration préalable à la mairie fait l'objet :

- ▶ d'un formulaire officiel (à retirer en mairie ou à télécharger sur : http://www.urbanisme.developpement-durable.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=285
- ▶ de documents annexes (plan de situation, plan de masse, plans de façades, ...). La déclaration doit être adressée à la mairie de la commune en 3 exemplaires contre un récépissé de dépôt. Le délai d'instruction moyen est d'un mois.

À partir de son acceptation, elle a une durée de validité de deux ans. La déclaration préalable doit être affichée sur le chantier de sorte à être visible de la voie publique.

Une Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC) doit être adressée à la mairie dès lors que les travaux commencent.

La déclaration préalable est obligatoire pour :

- toute modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment,
- une nouvelle ouverture,
- une transformation de fenêtre en porte,
- une construction dont la SHOB < 20 m²,
- une fenêtre de toit (type velux),
- un ravalement de façade,
- une piscine.

Loi sur l'eau : à partir du 1er janvier 2009, une nouvelle disposition relative aux puits, forage et cours d'eau utilisés pour des usages domestiques privés va s'appliquer. Elle implique obligatoirement une déclaration en mairie et un contrôle par les agents du service de l'eau. Pour les équipements existants, la déclaration doit être faite avant la fin de l'année 2009. Pour les nouveaux ouvrages, à compter du 1er janvier 2009, la déclaration devra se faire au plus tard 1 mois avant le début des travaux par le propriétaire et/ou l'utilisateur.

Renseignements auprès de Lydie Swiat, service Urbanisme à la Mairie : 04 76 06 00 11.



Macherin et Monsieur Jean-François Gaujour, maire de Saint-Etienne-de-Crossey. Un grand nombre des maires du canton avaient également fait le déplacement.



C'est avec une très grande émotion que Jean-François Gaujour a inauguré en présence de Véronique Pequeux-Rolland, la salle principale du gymnase qui portera désormais le nom de cette grande championne stéphanoise dont les nombreux titres en handball font la fierté de la commune.

À partir de 17 heures, un public nombreux a assisté à l'inauguration officielle du gymnase intercommunal de la Haute-Morge en présence de monsieur André Vallini, député, président du Conseil général, monsieur Jean-Paul Bret, président de la CAPV, monsieur Georges Bouffard-Roupé, maire de Saint-Aupre et monsieur Roland Grambin, maire de Saint-Nicolas-de-

À la fin de la cérémonie, les présidents des associations sportives de Saint-Etienne-de-Crossey ont reçu symboliquement une clé du gymnase remise par Roger Trouilloud.

Photographe : Danièle Douzet



AEJ - Pôle enfance 3-11 ans

Programme des mercredis de Janvier et Février 2009 voir agenda dernière page

AEJ sera ouvert les deux semaines des vacances de février. Inscriptions dès aujourd'hui aux horaires de permanences d'AEJ : mardi, mercredi, jeudi 15h-18h30.

Attention : en raison d'un nombre importants d'abus (retards de paiements, dossiers incomplets) les inscriptions pour les vacances ne sont plus possibles par mail ni téléphone. Les familles doivent impérativement passer au bureau régler, avant le début des vacances.

CROSSEY ANIMATION

Voilà une nouvelle année qui commence ! Nous vous souhaitons la santé, l'amour et du bonheur dans votre vie !

Nous vous proposons le **1er février 2009**, à partir de 13 h, au Foyer municipal, un concours de BELOTE avec de nombreux lots !

La doublette est à 16 €uros.

A noter : Samedi 7 mars 2009, une très belle soirée italienne au Foyer à partir de 19 h 30.

Nous vous proposons pour 20 €uros un spectacle et un repas dansant italien avec le groupe BUONASERA !

Renseignements et réservation auprès d'Anne-Marie au 04 76 55 32 55.

Nous vous attendons très nombreux à nos manifestations !

AEJ

SORTIES ADOS :

inscriptions obligatoires

Patinoire : le 7 Janvier 2009

de 13h30 à 18h (à partir de 11 ans)

Soirée de rentrée : Discussion sur les projets 2009, jeux,...

le 9 Janvier 2009 de 20h30 à 22h30

(à partir de 14 ans)

ADOS-ADULTES :

projet SLAM...écrire pour dire !

« Bastien Mots paumés », vient à Crossey City pour des ateliers SLAM les 4 mardis de Janvier de 18h à 20 à l'AEJ !

Venez vous éclater avec les mots, sur les conseils d'un professionnel... et peut-être participer à son spectacle du 30 janvier 2009 !

Les INSCRIPTIONS ont déjà commencé : 10 € le tout ou 4 € la séance

ADOS : « il va y avoir du SPORT ! »

C'est parti, le nouveau RDV des jeunes sportifs est pris :

Tous les mercredis de 14 à 16h au Gymnase : Badminton, Basket, Volley, Hand et autres selon vos envies et nos possibilités.

1^{er} RDV 2009 : Mercredi 14 Janvier Tournoi Badminton à partir de 13h30 au gymnase

Pour tout renseignement s'adresser à

FLORIAN : 04.76.93.42.31

aej.crossey@laposte.net



LE FOOTBALL CLUB DE CROSSEY Lettre du Bureau au Père Noël

Mon cher Père Noël,

Nous sommes une petite poignée de bénévoles et faisons vivre (ou survivre) l'AS Crossey Football depuis quelques années.

Nous t'assurons que nous sommes très sages, et que nous travaillons bien et beaucoup, même que nos conjoint(e)s nous le reprochent parfois.

Aussi, nous t'écrivons cette année pour te demander si tu pourrais nous aider un peu en nous apportant, pendant ta tournée de Noël :

- Les mêmes réussites sportives que les saisons précédentes pour l'ensemble de nos 200 licenciés, elles nous satisfont pleinement.
- Des parents qui s'impliquent dans le bureau, ou même seulement qui donnent un coup de main aux entraîneurs et dirigeants.
- Les mêmes parents qui, au moins ne nous abandonnent pas leurs enfants, confondant Club de foot et garderie.
- Et encore des adultes ou des parents qui participent à nos manifestations (brioches, hûtres) pour l'esprit associatif, et le bien-être de nos finances.
 - Des sponsors encore plus nombreux et généreux malgré la crise.
 - Une aide financière significative des Mairies de St Nicolas et de St Aupre.
 - Un miracle pour transformer notre terrain d'entraînement défoncé et

dangereux en terrain praticable.

- Une instance départementale (District) moins tatillonne et plus proche des réalités quotidiennes des Clubs.
- Un petit créneau disponible dans notre superbe gymnase pour pouvoir pratiquer le Futsal.
- Un gentil bénévole pour prendre en charge notre site internet

Mon cher Père Noël, si tu viens avec ton grand traîneau, fais attention de ne pas stationner sur le terrain d'honneur sans une autorisation (que nous ne pouvons plus te donner nous-mêmes).

Tu peux laisser tes cadeaux dans nos nouveaux vestiaires tout neufs ; par contre, il n'y a pas de cheminée pour entrer, et le badge est très compliqué à obtenir.

Si tu entres à la buvette, excuse-nous encore pour les malotrus qui laissent tout en désordre après usage, et pour les visiteurs indésirables qui volent et dégradent (mais si tu croises Mimi, tu peux lui faire une grosse bise de notre part). Tu as compris que cela fait beaucoup de tracas pour une si petite équipe de bénévoles.

Aussi, dans un grand moment de solidarité, et avant de peut-être devoir renoncer, nous, membres du Bureau, en sommes arrivés à croire en toi, mon cher Père Noël, pour nous apporter le minimum dont le Club a besoin pour survivre. Aussi, au nom de tout le Club, le bureau te présente ainsi qu'à tous les Stéphanois et à tous ses licenciés, ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Réponse du Père Noël des footballeurs

J'ai bien reçu votre lettre et je prends le temps de vous écrire ce petit mot. Tout d'abord, je remercie tous les bénévoles qui animent le club et qui permettent à beaucoup de jeunes gens de s'éclater en pratiquant le foot. Le sport est excellent pour la santé physique et mentale.

Je sais aujourd'hui qu'être bénévole demande beaucoup d'altruisme et d'abnégation. Toutes les communes ont un gros besoin de bénévoles, ceux de l'AS Crossey sont des gens biens, je le sais depuis longtemps. Vos résultats sont excellents, grâce à la bonne tenue du club.

Quand je regarde les installations de foot, depuis mon traîneau en passant au-dessus de votre beau village, je me dis que vous avez énormément de chance.

Toutes les communes n'ont pas de terrain de foot, à Crossey vous en avez deux. Ils ont chacun un éclairage neuf, le terrain d'honneur a eu sa main courante changée. Cette année dans mon traîneau j'ai 4 vestiaires neufs pour remplacer les anciens en piteux état. Je sais déjà que le vieux bâtiment va être démolit et l'année prochaine je devrai mettre dans mon traîneau une salle de réunion, une buvette, des rangements flambants neufs. En lisant mon grand livre de comptes je me suis rappelé que j'avais en plus, donné ces trois dernières années, à votre Maire et Conseiller général, 3x1500 euros des subventions en supplément de la subvention municipale. Heureux footballeurs du bassin de vie de la Haute Morge, vous faites des jaloux paraît-il...

Monsieur le Maire, que je consulte souvent, me dit que les terrains vont être bien entretenus en 2009. La dépense importante sera prévue dans le budget.

A la fin de votre lettre, vous me demandez d'apporter le minimum dont le club a besoin pour survivre. Je cherche à comprendre.

C'est quoi le bonheur, me dis-je ?

Il y a des jours, je ne sais plus et je suis triste de voir des gens tristes parce qu'ils ne savent plus regarder le monde qui les entoure.

Foi de Père Noël, je dis : « Vive le foot ! »

LES GENTIANES au jour le jour

30 Octobre : Journée festive pour les aînés du club des Gentianes : 70 personnes présentes au repas « cassoulet » au foyer municipal. Ambiance assurée par notre ami Georges. Chansons, danses, poèmes ont fait pétiller bien des yeux !!...et parler de leur bon vieux temps.

Occasion aussi d'honorer quelques personnes qui « atteignent une dizaine de plus ».

Notre doyenne du club : nonagénaire : Yvonne Perrin (la pro du Scrabble) Suivie de près par Marcelle Fauchon octogénaire (une forme olympique) Noces d'or pour :

Jeannine et Daniel Seurré ; Colette et Georges Mollier ; Danielle et Georges Marcoz.

Pour ces trois couples les années n'ont pas eu d'emprises, ni terni leur joie de vivre. Leur refrain favori reste : « que serai-je sans toi ? ».

4 novembre : La Présidente Odette Martin avec trois membres du bureau assistent à l'assemblée générale de la Fédération des Aînés Ruraux à Voreppe.

27 Novembre : Festival du film à Autrans. Les beaux documentaires présentés ont permis aux aînés de découvrir des contrées lointaines : Mongolie, Himalaya ...une journée intéressante pour tous.

Rendez-vous le 18 janvier pour le traditionnel repas des aînés.

Les aînés des Gentiane vous présentent à tous une bonne et heureuse année.

Une nouvelle Association est née à Saint Etienne de Crossey !



ARBORESENS

Elle vous propose l'intervention d'une spécialiste en produits naturels : savoir utiliser l'Aromathérapie, la Phytothérapie, les compléments alimentaires, l'alimentation, puis la cosmétique naturelle.

Différents thèmes peuvent être abordés :

- Soins des enfants au naturel,
- Les problèmes liés aux allergies,
- Les huiles essentielles, précautions d'emploi..
- Les cures saisonnières,

Des réunions d'informations seront organisées selon les saisons puis les problématiques les plus demandées.

Réunion le 23 Janvier 2009 à partir de 18 heures sur les thèmes :

- comment stimuler notre immunité
- les solutions naturelles contre la fatigue

Pour tout renseignement merci de contacter Patricia Perchaud au 04.76.07.69.51

LES ZEBULONS

Un grand merci à tous ceux qui sont venus, nombreux, applaudir la troupe La Jouée le 16 novembre dernier : cette action a non seulement rapporté près de 600 € à la Crèche mais aussi permis de découvrir de talentueux comédiens. Quel bon moment ils nous ont offert !!!! Leur générosité et leur sympathie nous ont réchauffés : rendez-vous est pris pour l'année prochaine ! Merci à eux et à la Mairie de Saint Etienne de Crossey qui a prêté la salle des fêtes.

Le 16 décembre dernier se sont tenues les Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires pour réfléchir à des solutions financières et élire de nouveaux membres au Conseil d'Administration et au Bureau :

Présidente : Sandrine GARAMPON
Vice-présidente : Virginie MONIN
Trésorière : Célia FRITSCH

Vice-trésorière : Dalila LABAN
Secrétaire : Valérie SANS
Vice-secrétaire :
Nathalie MURAT-MATHIAN

Une nouvelle dynamique semble s'être créée :

De nouveaux parents ont manifesté le souhait de s'investir dans l'association,

Des projets pour récolter des fonds voient le jour : vente de galettes des rois, de brioches, théâtre, photos et calendriers personnalisés pour les parents, sponsors, dons...

Le personnel de la Crèche a réalisé le spectacle de Noël et se mobilise aux côtés des parents.

Si nos petits Zébulons sont toujours inquiets quant au devenir de leur Crèche, aujourd'hui, la situation semble grave, mais pas désespérée.

Le Bureau des Zébulons vous souhaite une bonne année à tous, que 2009 vous apporte plein de petits bonheurs !

RAM

Le Relais d'Assistants Maternelles, « R.A.M. L'Envol » des Communes de Coulevie, La Buisse, St Etienne de Crossey et St Nicolas de Macherin vous propose de se rencontrer pour échanger sur l'activité du RAM : Le Mardi 13 Janvier 2008 à 20h30

Ce sera l'occasion de faire un bilan de cette 1ere année de fonctionnement et de parler ensemble de cette nouvelle année.

Les parents, futurs parents sont bien évidemment les bienvenus.

Pour connaître le lieu de réunion s'adresser à :

Nathalie Chatel - Animatrice du RAM L'Envol

Tel : 06 82 16 63 42 - 04 76 07 86 92 - Mail : ramilenvol@orange.fr

Comité de Jumelage : d'une année à l'autre

A l'heure des traditionnels souhaits de fin d'année, le Comité de Jumelage adresse à tous les Stéphanois et par-delà les frontières, à ses amis polonais de Jedlina, ses meilleurs vœux de bonheur, de paix, et de fraternité.

Diverses réunions ont permis de mettre en chantier de nouveaux projets. Concernant le projet de panneau « ville jumelée » différents contacts ont été pris et on avance tout doucement.

Pour 2009, nous proposerons à nos amis de Jedlina une rencontre en terre dauphinoise sur le double thème du sport et de la culture. A suivre.

Retenez bien la date du samedi 14 mars 2009 : un repas dansant sera organisé au foyer ; les membres du Comité vous proposeront des cartes pour participer à cette soirée.

Informations auprès de :

Michel Cyvoct (04 76 55 38 32)

Corinne Lequien (04 76 06 01 27)

Albert Torgue (04 76 06 01 46)

Jean-Paul Baudelin (04 76 06 09 65)

Détente – Maîtrise de soi - Equilibre...

Rien de tel pour un début d'année

Venez découvrir la self défense.

Mélange de différentes disciplines d'arts martiaux pour être en confiance et en forme

Stage Découverte : GRATUIT - Gymnase le samedi 17 Janvier de 10h30 à 12h30 pour les jeunes et adultes à partir de 14 ans



AGENDA

Les dates encadrées en rouge correspondent au programme du centre de loisirs.

JANVIER

Mer 07 : **Petits : vidéo**

“La marche de l'empereur” /
Promenade et fresques d'hiver

Grands : atelier galette des rois ;
jeux sportifs au gymnase
(chaussons obligatoires)

Lun 12 : **Conseil Municipal**

Mer 14 : **SORTIE : départ 13h30**

Petits : Théâtre Coccinelle - Grenoble
Grands : Bowling - Echirolles

Ven 16 : **Saint-Aupre : SOIREE CABARET :**

“Piaf en jazz” - salle des fêtes

Au profit du CCAS

Entrée 8 € / Assiette buffet 10 €

Sam 17 : Stage découverte : Self Défense

10h30 - 12h30 - Gymnase

Dim 18 : Repas des aînés - Foyer municipal

Mer 21 : **Petits :** histoires, mimes et modelages

d'animaux du Grand Nord

Grands : atelier origami, jeux de mimes

Sam 24 : **Vœux de Monsieur le Maire**

Mer 28 : **Petits :** histoires d'esquimaux

et atelier collage

Grands : Jeux de détectives
sur l'environnement du Grand Nord

Ven 30 : **SLAM avec Bastien Mots Paumés**

20 h - Foyer Municipal

Sam 31 : Loto du Basket - Foyer municipal

FEVRIER

Dim 1^{er} : Concours de belote - Foyer municipal
(Crossey Animation)

Mer 04 : **SORTIE : départ 9h30 :**

Luge à la Ruchère avec pique-nique

Après-midi : repos et jeux de société

Mer 25 : **MARDI GRAS :**

déguisements, maquillages et crêpes.

A NOTER EN AVANT-PREMIERE POUR MARS

Dim 1^{er} : Pucier (Sou des Ecoles)

Mar 03 : Spectacle de la MC2 : Daniel WARO,
soirée blues
20h - Foyer municipal

MESSES

4 janvier St Etienne-de-Crossey 10 h 30
11 janvier Tolvon 10 h 30
18 janvier Chirens 10 h 30
25 janvier St Aupre 10 h 30
31 janvier St Nicolas-de-Macherin 10 h 30

INFOS UTILES

MAIRIE

9 h à 12 h du lundi au samedi

15 h à 18 h lundi et jeudi

15 h à 19 h mardi

Journée continue : vendredi :

9 h à 16 h 30

mairie@crossey.org

Tel : 04 76 06 00 11

BIBLIOTHEQUE

LUNDI: de 17 H à 19 H

MERCREDI : de 15 H à 19 H

JEUDI : de 15 H à 19 H

SAMEDI : de 17 H à 19 H

TEL : 04 76 06 00 96

Bibliotheque@crossey.org

ECOLLES :

Du Lundi au vendredi :

9 h à 12 h / 13 h 30 à 16 h 30

Ecole maternelle :

04 76 06 06 76

Ecole primaire :

04 76 06 05 57

Cantine - Garderie :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

7 h 30 - 9 h / 12 h - 13h30

16 h 30 - 18 h 15

04 76 06 09 96

Crèche : 04 76 55 33 84

AEJ et CENTRE DE LOISIRS

04 76 93 42 31

MPT (Maison pour tous)

04 76 55 32 73

Marché tous les jeudis

(devant la mairie) dès 14 h

Fruits/légumes / fromages / pains /
vins produits locaux / pizzas

DECHETERIES

SAINT-NICOLAS-DE-MACHERIN

Lundi Mercredi et Vendredi :

14 h à 18 h 30

Samedi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h

COUBLEVIE

Lundi au Vendredi de 14 h à 18 h 30

Samedi 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h

04.76.66.13.34

LA BUISSE

Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

Samedi 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h

PERMANENCES

ARCHITECTE CONSEIL : M. Rigassi sur rendez-vous : 04 76 06 00 11

ASSISTANTE SOCIALE : centre social de Voiron : tel : 04 76 67 96 10

PUERICULTRICE DE SECTEUR : 04 76 67 21 29

PERMANENCE ADPAH : Madame Isabelle Dufeutrelle remplace madame Cotte.
Elle est joignable au Pays Voironnais les lundi, mardi et jeudi au 04 76 32 74 30.

Pour les permanences en Mairie : Tél. 04 76 06 00 11

A partir du 1^{er} janvier 2009, le cabinet de soins infirmiers
de St Etienne-de-Crossey change de numéro de téléphone.
Vous composerez dorénavant le 06.86.27.79.69 - 7 jours/7 - 24 heures/24

GARDES MEDICALES

JANVIER

1er	Dr HIBON	04 76 06 32 79	St Etienne-de-Crossey
3 et 4	Dr ODRU	04 76 06 02 13	St Etienne-de-Crossey
10 et 11	Dr PACHE	04 76 65 87 86	Coublevie
17 et 18	Dr PINCHON	04 76 06 02 13	St Etienne-de-Crossey
24 et 25	Dr VILLARD	04 76 65 87 90	La Buisse
22 et 23	Dr COPPEY	04 76 35 41 88	St Jean-de-Moirans
31 et 1 ^{er} Fév.	Dr BOUCHERLE	04 76 05 23 95	Coublevie

FEVRIER

7 et 8	Dr GLORIEUX	04 76 05 51 78	St Jean-de-Moirans
14 et 15	Dr ODRU	04 76 06 02 13	St Etienne-de-Crossey
21 et 22	Dr GOZLAN	04 76 65 87 90	La Buisse
28 et 1 ^{er} mars	Dr HIBON	04 76 06 32 79	St Etienne-de-Crossey

8 février	St Etienne-de-Crossey	10 h 30
15 février	Tolvon	10 h 30
22 février	Chirens	10 h 30